

Historique rapide :

- Convocation (à la hâte) d'un CCE extra le 21 février 2008 sur « un projet de reconversion industriel pour Vitry »

Présentation d'un document en 2 parties

- un état des lieux de l'existant qui confirme la version limite caricaturale qui avait été dépeinte lors du CCE du 19 décembre dernier : les installations sont obsolètes, les productions se font à perte, les coûts ne sont pas maîtrisés, les problèmes environnementaux sont insurmontables, ...
- une présentation du virage stratégique du groupe : investissement dans les « Biotechs ». Vitry sera à terme le site de production Biotech du groupe, particulièrement orienté sur les cytotoxiques.

La conséquence de cette reconversion sera la disparition totale des fabrications actuelles (déplacées sur les autres sites de la chimie) et la disparition des bâtiments ...  
Conséquences sociales ? ... il faudra attendre l'ouverture du livre IV

- Le 22 février, se tient un CE extra sur Vitry avec présentation des documents CCE. Les élus apprennent à l'occasion que le site change de directeur !!

CGT-SUD-SD appellent à une assemblée générale des salariés. Peu de salariés présents. Les 3 OS présentent des analyses différentes sur la marche à suivre ... La CGT est plutôt sur une position de défense coûte que coûte le site en l'état, le SD sur une position « jusqu'au boutiste » et SUD a une vision plus pragmatique qui tient compte du rapport de force réel et qui consiste à envisager de se battre pour que le plan tourne en partie à l'avantage des salariés.

SUD Chimie sort le 22 février un tract d'analyse globale à chaud :

**Un CCE extraordinaire Sanofi Chimie s'est tenu le 21 février – L'ordre du jour concernait le site de production de Vitry (CPV) – La direction a présenté les conséquences au niveau de la chimie du groupe de la nouvelle orientation stratégique sur les Biotechnologies – Le CPV deviendrait un site dédié aux biotechnologies – Toutes les fabrications actuelles de Vitry (chimie et biochimie) seraient transférées sur les autres sites chimie du groupe.**

L'intitulé de l'ordre du jour de ce CCE convoqué au dernier moment (fin de semaine dernière) ne surprenait pas puisque depuis plusieurs mois les bruits les plus divers couraient sur l'avenir du site de Vitry.

Le CCE de décembre 2007 consacré à l'avenir des sites de fermentation (Elbeuf, Romainville, Vitry) avait mis en lumière les difficultés auxquelles était confronté le site.

La direction s'était appliquée (avec beaucoup d'acharnement) à présenter le site de Vitry comme le plus mal loti des 3 sites (baisse des volumes de 10%, production à tiers dans un environnement très concurrentiel, produits non protégés, coûts de fonctionnement exorbitants, contraintes environnementales fortes, ...).

Et c'est là que la direction est particulièrement habile. Elle a voulu démontrer que la situation du CPV était intenable ; mais alors que tout le monde s'attend à une diminution de l'activité, à la disparition de certaines fabrications, la direction sort de son chapeau un projet miraculeux qui pèsera beaucoup dans l'avenir du groupe !

Tout d'abord, un projet d'investissement conséquent à court terme dans un nouveau bâtiment : une « unité polyvalente de culture cellulaire ». L'investissement est très important : 100 millions €. C'est la valeur à laquelle est estimée la totalité du site de Vitry !!

Mais à terme le site doit être « dédié » aux biotechnologies afin d'être disponible pour accueillir les nouvelles molécules développées ou acquises par le groupe. Mais il faut de la place pour ça et les installations classiques de chimie ou de biochimie ne conviennent pas.

Comment faire ? La direction, le plus simplement du monde, annonce que la totalité des productions chimie et biochimie du CPV (à l'exception de du bâtiment 15, converti en « pôle de compétences cytotoxiques ») seront transférées sur les autres sites chimie du groupe (de préférence en France).

Les bâtiments actuels seront rasés. Le site quasiment désinvesti.

Formellement, on peut considérer que l'usine sera actuelle sera désinvestie et donc disparaîtra. Tout ça dans un délai de 4 ans.

Une autre usine sera construite sur le terrain au fil de l'eau en fonction des molécules nouvelles disponibles.

#### Conclusion :

- La direction règle le problème de sous-activité dans les sites chimie qui récupéreront l'activité CPV. Elle concentre les problèmes sur un seul site.
- Elle adoucit la problématique Vitry en proposant d'en faire un site stratégique pour l'avenir
- Elle pourra plus facilement « perdre » des produits en route lors des transferts (les vieux produits, considérés comme plus du tout rentables ne seront pas transférés)

Chapeau l'artiste !!

Les questions que se posaient les salariés des différents sites depuis des mois, voire des années trouvent enfin des réponses notamment celle-ci : pourquoi détruire puis limiter les emplois dans la chimie si ce n'est pour anticiper d'éventuels mouvements de salariés en provenance du CPV ?

Le projet mis en branle est visiblement en gestation depuis plusieurs années.

#### **Et les salariés dans tout ça ?**

Tout comme dans le cas de Neuville, la direction veut faire place nette avant d'envisager la transition.

Neuville, site chimie destiné à accueillir une activité vaccins (qui est aussi une activité biotechnologique), a du subir un plan social de plus de 100 suppressions d'emploi sans qu'il soit possible d'envisager une transition en douceur vers la nouvelle activité.

Il y a fort à parier que la même méthode sera appliquée sur Vitry.

Un processus d'information-consultation du CCE commencera en mars avec la présentation des modalités de la « reconversion » (livre IV). Qui sera sans doute suivi d'un livre III (plan social).

#### **Et l'avenir ?**

La stratégie de la direction semble être en tout cas favorable aux autres sites puisqu'ils récupéreront l'activité de Vitry. Mais il n'y a pas de quoi se réjouir trop vite.

D'une part parce qu'après Neuville et Vitry, n'importe quel site peut être dans le collimateur de la direction pour servir ses projets.

D'autre part, parce qu'à terme, il y a de fortes chances pour que la chimie traditionnelle et la fermentation gros volumes soient des modèles définitivement dépassés dans l'industrie pharmaceutique (« les bio-médicaments sont en train de succéder aux molécules chimiques et aux substances biologiques d'extraction »<sup>1</sup>)

En 2011, le marché du bio-médicament devrait atteindre 114 milliards de dollars (14% du marché mondial) avec une croissance de 15,4% (contre 4,4% de croissance annuelle pour le marché traditionnel du médicament).

---

<sup>1</sup> Extrait de « la bioproduction : un enjeu majeur pour la France » - Cabinet Arthur D Little

Précision sans doute nécessaire pour rappeler que le bien être des salariés est loin d'être la motivation principale de nos patrons.

La CGT sort le matin du 22 un tract qui est distribué à Vitry et à Elbeuf

- Le 7 mars (un vendredi !), la CGT envoie au dernier moment à tous les coordinateurs et aux élus du CCE un projet de lettre à envoyer à Le Fur et qui propose un moratoire sur le plan (!)
- Le 10 mars, préparatoire intersyndicale : les OS refusent le moratoire mais entérinent à l'unanimité l'idée d'un expert sur le projet (Sécafi).
- Le 11 mars, début de l'information-consultation (réunion n° 1 sur le livre IV). Le Livre IV reprend la totalité du document présenté le 21 février, auquel ont été rajoutées quelques pages qui indiquent sur quels sites les produits seront transférés et quel est l'effectif visé pour 2012 (**-320 postes CDI**).

Durant cette première réunion, la direction accepte de prendre l'expert à sa charge comme le lui fait obligation la loi ... pour le livre III. La condition est donc l'ouverture concomitante du livre III avec le livre IV.

La direction a évidemment intérêt à ouvrir le livre III le plus vite possible puisque c'est à partir de ce moment que le calendrier de l'info-consult est défini (sous réserve de l'avis sur le livre IV). Il paraît logique pour nous de vouloir dissocier les 2 livres puisque la logique veut que le projet de restructuration soit négocié pour traiter des aspects sociaux. Mais il nous faut aussi tenir compte des rapports de force et dans ce cas, l'ouverture concomitante ne changera pas la face du monde ...

- Les 17 et 25 mars, distribution d'un tract intersyndical SUD-SD-CGT-FO-CFTC

#### **EXIGEONS DES GARANTIES COLLECTIVES POUR L'AVENIR DE CHACUN**

Les organisations syndicales ont reçu le livre III qui circule dans les services. Une expertise a été votée sur le livre III et le livre IV.

Ce dernier confirme bien l'inquiétude qu'on pouvait avoir sur les propositions de la direction qui sont bien en deçà de ce qui serait nécessaire pour obtenir des garanties collectives sur l'avenir de chacun. La semaine dernière nous avons diffusé un tract intersyndical qui reprenait les revendications communes suivantes :

- Que des garanties soient données en termes de rémunération et de statut. Que tous ceux qui veulent rester sur la plate forme CPV-CRVA puissent le faire en conservant leur rémunération et leur statut.
- Que pour le personnel qui souhaite aller vers un changement d'affectation sur un autre site de Sanofi tous les aspects soient pris en compte, rémunération, famille, statut..., par écrit avant leur transfert volontaire.

- Que des moyens financiers spécifiques soient mis à disposition du personnel qui souhaite un changement de métier, ou une formation liée aux biotechnologies ou à un autre métier.
- Que les emplois de reclassement soient ouverts sur l'ensemble de la plate forme Sanofi de Vitry et dans le groupe.
- Que pour des mesures d'âge au volontariat, des moyens financiers conséquents accompagnent ces mesures. Mesures qui devront aller au-delà des accords groupe existants.
- Que pour les emplois de sous traitant qui seront supprimés, la direction s'assure du reclassement de chaque salarié dans un bassin d'emploi acceptable et dans leur métier, en lien avec les employeurs de ces entreprises.

Les CCE et CE auront lieu le 1<sup>er</sup> avril à la Croix de Berny et le 3 avril au CPV. Les organisations syndicales vous proposent une assemblée générale le jeudi 27 mars pour décider ensemble des actions à mener pour l'obtention de ces garanties.

- Le 20 mars, réunion de la commission économique du CCE pour établir la feuille de route de l'expert et discuter la stratégie.

Nos demandes :

- budget prévu pour la restructuration industrielle (hors investissements nouveaux) et pour les mesures d'accompagnement social. A mettre en comparaison avec les coûts nécessaires pour une remise aux normes d'un point de vue environnementale par exemple. Le CHSCT de Vitry à diligenter une expertise sur les problèmes environnementaux justement.
- Impacts « collatéraux », c'est-à-dire sur les autres sites : pourquoi l'acétobutolol (produit à perte) est il transféré sur Sisteron, le transfert pristina à Elbeuf remet il en cause le projet UCI, etc ...
- Quels sont les sites d'accueil potentiels pour le personnel
- Etat des lieux complet des fabrications (rentables / non rentables, pbs environnementaux ou pas, ...)

Après échange, l'expert propose de découper son travail autour de 3 grands axes :

- Diagnostic du site : comprendre ce qui est lié au site et ce qui est lié aux choix de gestion (différence entre contraintes réelles et choix de la direction).
- Point sur l'industriel chimie dans le groupe. Intérêt thérapeutique des productions
- Biotechs : examen du pipeline. Impact des biotechs sur la chimie de synthèse et de la biochimie.

Calendrier codifié :

- T = 0 : réunion 1 livre III
- T = 20 jours : réunion 2 livre III avec rapport expert
- T = 50 jours : réunion 3 livre III avec recueil de l'avis CCE

Pas de calendrier imposé sur le livre IV, mais nécessité d'avoir des « informations suffisantes » pour rendre un avis. Le recueil de l'avis livre III ne peut se faire tant que l'avis livre IV n'a pas été donné.

## Notre position

***L'état d'esprit sur le site*** : il existe un noyau dur prêt à se battre (en attente d'un « signe »). Mais pas se battre pour la sauvegarde « inconditionnelle » du site en l'état (les salariés sentent bien que le rapport de force pour faire reculer la direction à 100% n'est pas présent).

Beaucoup de salariés voient l'occasion de se barrer de la région parisienne et se prennent à rêver d'Aramon, Toulouse ou Montpellier ...

La CGC a fait une réunion d'info sur le site qui a attiré environ 80 salariés. La CGC présente le projet comme une chance historique pour le site, une opportunité à saisir, bref le discours de la direction ....

***Le projet*** : le projet est bien évidemment inacceptable car sous prétexte de régler des problèmes réels (en terme environnemental notamment), la direction en profite pour liquider complètement le site.

De nombreux points d'interrogation : pourquoi liquider des fabrications rentables et peu polluantes ? La venue des produits de substitution est elle sûre ? Etc. ...

On sait que la direction a Vitry dans le viseur depuis longtemps. Il n'est pas à exclure qu'elle voie dans les Biotechs une opportunité pour régler son compte au site une fois pour toutes.

***Comment se battre*** : il ne paraît pas possible d'attaquer frontalement le projet de restructuration en bloc. Par contre, dans les instances (CCE) on peut utiliser toutes nos prérogatives pour attaquer le livre IV sur ses points faibles (avec l'aide de l'expert).

Il ne paraît pas avantageux de jouer la montre pour jouer la montre mais bien d'essayer de gagner des avancées sur le projet (moins de postes supprimés par exemple).

Sur le terrain, en parallèle, il faut construire une mobilisation pour gagner au maximum sur le livre III, avec comme revendication : « pas de mesures contraintes ». Tout doit être basé sur un véritable volontariat.

Le 1<sup>er</sup> avril, se tenait une double réunion : Livre IV le matin (2<sup>nd</sup>e réunion), Livre III l'après midi (1<sup>ère</sup> réunion).

La direction a répondu aux questions. Pas d'éclaircissement nouveau par rapport à ce qu'il y a dans le livre IV.

Ce qu'il faut maintenant, au niveau des instances, c'est attendre les premiers résultats de l'expertise, seuls à même de percer la manœuvre

Mais heureusement, la vie sociale dans l'entreprise ne se limite pas aux réunions d'instances ...

Ce 1<sup>er</sup> avril, environ 120 salariés de la plate-forme de Vitry se sont invités à la Croix de Berny (80 salariés du CPV, 40 salariés du CRV).

Après un moment de flottement, les salariés ont pu rentrer sur le site et reçu dans un amphithéâtre par nos directeurs. Ceux-ci ont essayé (en vain) de convaincre les salariés. Mais les questions que se posent les élus, les salariés se les posent aussi !

Il était bon toutefois que cette démonstration ait lieu afin d'envoyer un signe fort à la direction.

Quelques remarques :

Un cafouillage de la CGT dans l'organisation du mouvement. Un tract était sorti sur Vitry pour inviter les salariés CPV et CRV à se déplacer à CRB le 1<sup>er</sup> avril.

La veille, la direction veut transiger : OK pour recevoir les salariés, mais uniquement les salariés du CPV (sous entendu la Recherche n'est pas concernée par le problème).

C'était alors aux salariés de décider, mais la CGT s'engage un peu imprudemment à ce qu'il n'y ait personne du CRV (alors que l'appel par tract était déjà diffusé).

Résultat, une délégation des 2 sites mais une direction furax qui ne veut recevoir personne ! Les esprits s'échauffent, le ton monte, les vigiles et les flics semblent se multiplier comme des petits pains (miracle !). Enfin, tout le monde peut rentrer, mais la CGT est apparue dépassée (et divisée).

A noter que les télés étaient présentes et ... 3 élus du Conseil Général du Val de Marne.

Sur la composition de la délégation : des jeunes salariés pour beaucoup, assez déterminés et issus de secteurs spécifique (bât 10, GPO1). Une frange radicale qui pousse la CGT. Le SD souffle sur les braises.

SUD se tient à la conduite qu'il s'est fixé : être présent, soutenir les salariés mobilisés, mais ne pas en rajouter dans la défense de mots d'ordre irréalisables. Il faut au contraire adapter l'affrontement au rapport de force.

La délégation, pour déterminée qu'elle était, ne représente pas la totalité des salariés du site dont beaucoup se voient déjà mutés au soleil de Sisteron ou d'Aramon ....

Et enfin, seuls CGT, SUD et SD ont accompagné de bout en bout la délégation de salariés ; les autres OS (CFDT, CGC, FO) ayant préféré aller déjeuner ... on négocie mieux avec le ventre plein.

L'après midi était donc consacrée à la lecture du Livre III. Qui est loin d'être rassurant. La direction affirme qu'une solution sera trouvée pour chacun. Nous revendiquons qu'il n'y ait pas de mesures contraintes.

Cette réunion n° 1 se poursuivra le 15 avril (poursuite de la lecture du livre).

Entre temps, la commission économique se réunit le 8 avril pour élaborer l'ordre de mission de l'expert sur le livre III.

Sur le terrain, les militants SUD ont effectué une véritable enquête auprès de salariés. Si tous n'ont pas été consultés, le nombre de salariés qui se sont exprimés permet de se faire une idée de l'état d'esprit sur le site.

#### Sur le livre IV :

Le rapport de l'expert confirme nos craintes : derrière un discours cohérent et enthousiaste, se cache une volonté de liquider le site en l'état ... à tout prix.

D'abord, le transfert de toutes les fabrications n'est pas justifié : il y a en effet des fabrications qui ne posent pas de problème en terme environnemental et qui sont rentables. Le site a d'ailleurs pour certaines du mal à fournir en interne et pour le tiers !

Rien que pour la chimie organique, 80 postes qui peuvent être préservés en l'état.

Ensuite, les problèmes environnementaux sont le fruit d'une politique site un peu légère. Les préoccupations environnementales au CPV n'ont jamais été considérées comme une priorité, alors que le CHSCT a régulièrement alerté la direction sur les dangers qu'il y avait à ne pas prendre en compte ces problèmes.

Et c'est les salariés qui devraient en faire les frais maintenant ?

Enfin, la nature de l'investissement sur les infrastructures Biotechs (qui, après tout, justifie le plan) sont trop faibles. Les 100 Millions promis dans un premier temps font pâle figure à côté des 200, 300 ou 400 Millions d'euros que les concurrents investissent dans des installations similaires.

D'autant que les économies réalisées dans la cadre du transfert à elles seules permettent presque d'atteindre cette somme ! En effet, le transfert de la totalité des productions sur d'autres sites entraîne une économie de 75 M € sur 2007 ! Par exemple, seulement 45 postes créés sur les sites d'accueil pour la totalité des fabrications de Vitry.

Mais c'est vrai que de tels investissements sont risqués car les risques d'échec sont réels. Mais alors dans ce cas, pourquoi, liquider tout le site si la reconversion n'est pas assurée ?

On a l'impression que la direction, comme à son habitude veut le beurre, l'argent du beurre et faire des choses avec la crémère.

Nous considérons que le livre IV ne peut être fermé car il reste beaucoup d'interrogations. Par la suite la direction acceptera une nouvelle réunion sur le livre IV pour répondre à des questions supplémentaires.

SUD et CGT poseront des questions supplémentaires qui développent les interrogations soulevées par le rapport de l'expert. La direction donnera une réponse à chacune des questions mais sans forcément y répondre ! Les réponses données n'en sont pas et les points obscurs le reste (notamment sur les garanties données aux 300 salariés qui restent sur un site où rien, absolument rien, ne leur garantira un emploi au-delà de 4 ans).

La seule concession de la direction sur le livre IV, c'est la création de 20 postes supplémentaires sur le Biolaunch (Biotech)

La CGT fera même une contre-proposition (un contre livre IV). C'est un exercice qui nous semble délicat.

En effet, nous estimons que nous ne sommes pas à même de proposer des projets industriels alternatifs parce que nous n'en avons pas les compétences. L'organisation sociale d'une entreprise le veut ainsi.

En revanche, nous pouvons porter des jugements sur les projets de la direction (surtout avec l'aide d'un expert) et il nous importe d'en déduire une stratégie de la direction pour l'avenir. Ce qui est prioritaire pour nous, c'est de défendre l'emploi et les conditions de travail.

D'ailleurs la direction s'est fait un plaisir de rentrer dans le jeu de la CGT et de commenter d'un point de vue expert et technique ce fameux contre-projet. Et ils s'en sont donné à cœur joie !

Bref pas très productif.

### Sur le livre III :

Nos revendications se basent en grande partie sur les désirs des salariés. Toutefois nous avons des revendications majeures que nous mettons en avant :

- l'augmentation du portage de 4 à 6 ans
- la non limitation du nombre d'Offre Valable d'Emploi (OVE) : le but est de trouver une solution acceptée par le salarié (voir définition OVE)
- une autre définition de l'OVE : la direction limite les critères de définition de l'OVE à 2 (maintien du niveau de salaire, maintien de la qualification). En plus de ces 2 critères, nous voulons voir les critères suivants :

Nature du travail posté  
Changement de rythme de travail  
Éloignement géographique

Ces 3 critères doivent être considérés comme rédhibitoires (si le salarié refuse un travail qui implique un nouveau métier, ou un changement de rythme qui peut occasionner une perte de rémunération conséquente, ou une mutation hors d'IDF, ces offres ne peuvent être considérées comme des OVE)

- tous les salariés qui veulent rester en IDF doivent avoir accès à tous les postes disponibles dans le groupe
- une augmentation conséquente de la prime de départ (licenciement)

Nous défendons la tenue d'une position commune (intersyndicale) sur de revendications phares. Ce qui implique pour chacun de faire des concessions.

L'intersyndicale de Vitry, à l'écoute des salariés, élabore ces revendications communes qu'elle défendra loyalement lors des sessions plénières:

- Pas de licenciements contraints
- Plusieurs OVR sans limitation
- Allongement du portage à au moins 6 ans et augmentation du salaire de 70 à 85% du salaire net reconstitué.
- Prime de reconversion du site de 10 000 € attribuée à tout le personnel
- Indemnité de départ de 60 000 € auxquels s'ajoutent un mois de salaire par année d'ancienneté
- Maintien d'activités pour préserver l'emploi de ceux qui veulent rester

La direction lâchera au final sur les primes (voir détail LIII) mais pas sur ce qui nous semblait très important, notamment sur les OVR (Offres Valables de Reclassement).

De plus, la direction a refusé de retirer dans son LIII les critères de licenciement avec ses coefficients de pondération (professionnels et sociaux). Elle clame qu'elle ne licenciera pas de manière contrainte et qu'elle trouvera une solution pour chacun.

Mais alors pourquoi limiter le nombre d'OVR et maintenir les critères de licenciements ?

Le 2 juillet est le jour théorique pour le recueil de l'avis du CCE pour le livre IV et le livre III.

SUD refuse de donner un avis sur le LIV car nous estimons manquer d'information et de garanties sur le futur du site (pour ceux qui restent)

SUD donne un avis négatif sur le livre III spécialement à cause des points suivants :

- refus de la direction d'ouvrir le nombre d'OVR
- refus de la direction de prendre en compte les aspects rédhibitoires de ces OVR
- refus de supprimer les critères de licenciement dans son livre III

La CGT refuse de donner un avis sur le livre IV car elle souhaite avoir au préalable l'avis des CHSCT des sites d'accueil sur le projet.

Toutes les autres OS se prononcent contre le livre IV et le livre III.

L'avis est donné. L'info-consult est terminée. La boucherie peut donc commencer.